caaconsulting
BANQUE - ASSURANCE

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro 297

15 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- INSOLITE 3
  - Le billet de 10 000 milliards de dollars du collectionneur spinalien 3
- ACTUALITÉS 3
  - Brexit : Chubb opte pour Paris 3
  - La levée de fonds en monnaie virtuelle ou "ICO" arrive en France 4
- OFFRES 4
  - Direct Assurance veut bousculer l'assurance emprunteur 4
  - Le prêt professionnel en 10 minutes d'ING 5
- DISTRIBUTION 5
  - La Société Générale mise sur le mobile en Afrique 5
- DIGITAL 6
  - C'était impossible, alors N26 l'a fait ! 6
  - AXA marie blockchain et assurance paramétrique 6
- PAIEMENTS 7
  - Nouvelle carte bancaire Welcome : Boursorama défie la concurrence 7
  - Paiement embarqué : les constructeurs auto accélèrent 8
  - La carte à puce a conquis la moitié des commerces aux USA 8
- RÉGLEMENTAIRE 9
  - Comité de Bâle : les banques systémiques au niveau exigé de fonds propres 9
  - Banque : les Pays-Bas disposent d'un système disciplinaire unique au monde 9
- RAPPROCHEMENTS 10
  - VYV : naissance d'un « mastodonte de l'assurance santé » 10
  - Crédit Agricole lance une plateforme de crowdsourcing avec la start-up Braineet 10

© copyright csaconsulting – all rights reserved

INSOLITE

Le billet de 10 000 milliards de dollars du collectionneur spinalien

14 SEPTEMBRE 2017 - VOSGES MATIN

10 000 Milliards ! Ce billet de banque pour le moins insolite est la propriété d'Alain Nicolas, 71 ans, collectionneur d'Epinal.

L'objet est estampillé aux couleurs de la banque du Zimbabwe. Cela fait combien de zéros tout ça ? Treize exactement ! 10 000 milliards de dollars : ce n'est pas tous les jours que l'on tient ce type de billet de banque entre les mains.

Le Spinalien l'a acheté 100 € il y a deux ans, lors d'un voyage dans ce pays d'Afrique australe. « Ce billet témoigne de l'histoire récente du Zimbabwe », explique le collectionneur. Le dollar du Zimbabwe a été la devise officielle du pays de 1980 à 2009 et durant cette période, des dizaines de billets de banque sont imprimées à des valeurs incroyables, illustrant l'énorme inflation en vigueur dans cet Etat. « A cette époque, les gens avaient des sacs à dos remplis de billets de ce type pour faire leurs courses », raconte Alain. Incroyable. ●●●

ACTUALITÉS

Brexit : Chubb opte pour Paris

12 SEPTEMBRE 2017 – NEWS ASSURANCES PRO

L'assureur américain basé dans 54 pays a annoncé son intention de rapatrier son siège social européen de Londres à Paris, si le Brexit se concrétise. **Chubb**, spécialisé en IARD, est le premier assureur international à avoir fait le choix de Paris suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne.

Un choix inédit qui tranche avec celui d'autres compagnies d'assurances internationales qui ont préféré le Luxembourg, l'Allemagne ou la Belgique. Le rapatriement des activités de Chubb en France doit encore être soumis à des approbations réglementaires et gouvernementales.

« *Baser notre siège européen en France après le Brexit est un choix évident pour nous* » affirme Evan G. Greenberg, chairman et CEO de Chubb Limited. « *Notre succursale parisienne est la plus importante en Europe continentale, en termes de ressources financières et humaines, mais aussi en ce qui concerne la taille de portefeuille de notre clientèle d'entreprises et de particuliers* ». Chubb prévoit toutefois de maintenir une présence « substantielle » à Londres et des bureaux dans d'autres villes britanniques et européennes. Le groupe d'assurance ne précise pas combien d'emplois vont être déplacés à Paris.

Du côté des banques, **HSBC** est également la seule banque qui a opté pour Paris. ●●●

© copyright csaconsulting – all rights reserved

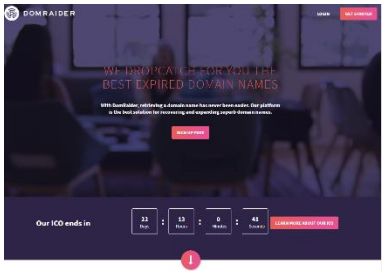

La levée de fonds en monnaie virtuelle ou "ICO" arrive en France

13 SEPTEMBRE 2017 – LA TRIBUNE

Fondée en 2013, la société **DomRaider** est spécialisée dans la récupération de noms de domaine internet expirés. Elle a ouvert ce mardi son « Initial Coin Offering » (ICO), la vente de « jetons » échangeables en monnaie virtuelle (Bitcoin ou Ether), une nouvelle façon de lever des fonds très en vogue... et très risquée.

L'investisseur qui souscrit ne reçoit pas de part du capital ou de créance sur les résultats futurs mais des droits d'utilisation d'un service à venir qu'il contribue à financer.

La toute première ICO remonte à 2013 et le phénomène explose cette année : depuis janvier, il y en aurait eu près de 140 dans le monde, permettant à des entreprises inconnues du grand public de lever, parfois en quelques minutes, plusieurs millions, pour un montant cumulé de plus de 2 milliards de dollars, selon le site CoinSchedule.

De son côté, la startup francaise, DomRaider, espère récolter la somme de 35 millions d'euros pour financer son projet de plateforme Blockchain pour tout type de vente aux enchères (voiture, bijoux, métaux précieux, etc.) qui serait utilisée par des salles de vente, des commissaires-priseurs, etc. Si l'opération réussit, elle sera l'une des dix plus importantes de l'année. ●●●

OFFRES

Direct Assurance veut bousculer l'assurance emprunteur

05 SEPTEMBRE 2017 – CBANQUE

Leader de l'assurance à distance, **Direct Assurance** met un pied dans le monde de la finance. Depuis cet été, l'entreprise propose une assurance emprunteur. Avec la même recette qui fait son succès : casser les prix, et tenter de démocratiser un marché complexe.

25 ans après avoir chamboulé le marché auto et habitation, **Direct Assurance** se lance dans l'assurance emprunteur. La filiale du groupe **Axa**, ciblant les « clients malins » (autonomes dans leurs recherches), est le leader de l'assurance à distance, avec « plus d'un million de clients ». Le défi est grand : même si la législation permet de changer d'assureur, la pratique reste marginale.

Direct Assurance imagine *« restituer au client sa liberté de choix »*, en clair : créer un marché direct. L'entreprise va donc lancer l'artillerie lourde. Déjà proposée sur son site web, l'offre va faire l'objet d'une grosse campagne marketing d'ici la fin de l'année avec une promesse explosive : jusqu'à 60% d'économies !

L'assurance accompagne les clients dans le processus de résiliation, mais les banques traînent un peu les pieds pour répondre. L'entreprise préfère donc rester discrète sur ses ambitions, dans un marché représentant 9 milliards d'euros. « Quelques dixièmes

© copyright csaconsulting – all rights reserved

de point de marché, ce serait déjà beaucoup pour un début. » Dans l'auto, l'entreprise représente près de 3% des assurés… ●●●

Le prêt professionnel en 10 minutes d'ING

14 SEPTEMBRE 2017 – C'EST PAS MON IDEE !

Le nouveau produit d'ING est proposé à toutes les entreprises françaises – sans aucune contrainte d'existence d'une relation préalable, ni même d'ouverture d'un compte courant (qui n'est d'ailleurs pas disponible à ce jour pour les personnes morales).

Sur le principe, rien de plus simple : tout débute par l'identification de l'entreprise et de son représentant, puis s'enchaîne par une phase de validation de l'éligibilité (une sorte de « scoring »), suivie d'une proposition de prêt (pour des montants de 3 000 à 100 000 euros), pour se terminer enfin par la signature du contrat et le téléchargement d'un justificatif d'identité (et, bien sûr, le virement des fonds).

L'utilisateur doit à ce stade fournir un accès (sécurisé) au compte bancaire principal de sa société, à partir duquel une analyse de l'historique de transactions permet de déterminer sa fiabilité financière en temps réel. Notons au passage que la connexion aux services en ligne des institutions est fournie par la jeune pousse française **Budget Insight**, tandis que le moteur de scoring alternatif est celui de **Kabbage** (dans lequel ING a investi il y a 2 ans).

la banque parvient à prendre position rapidement sur les crédits aux PME (relativement lucratifs), en s'appuyant sur des services tiers faciles à intégrer et sans devoir auparavant bâtir une offre complète de compte courant (généralement peu rentable) ! ●●●

DISTRIBUTION

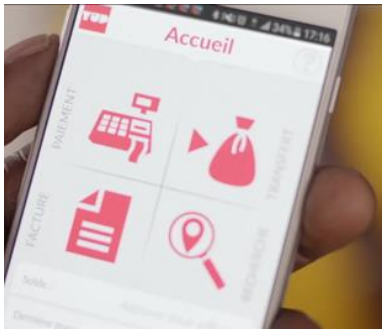

La Société Générale mise sur le mobile en Afrique

15 SEPTEMBRE 2017 – L'AGEFI

Société Générale a annoncé vouloir doubler, à 2 millions, le nombre de ses clients en Afrique sub-saharienne d'ici à trois ans grâce à un nouveau porte-monnaie électronique, baptisé **Yup**.

Déjà disponible en Côte d'Ivoire et au Sénégal, Yup le sera bientôt au Ghana et Cameroun, puis au Burkina Faso, Togo et Guinée en 2018. Les clients pourront l'utiliser sur tous les téléphones mobiles.

La banque vise ainsi 8 000 points de contacts d'ici à trois ans, dans lesquels les clients pourront réaliser toute opération en cash, ce qui leur évitera de se rendre dans les agences bancaires, souvent lointaines, où les files d'attente peuvent parfois être très longues. La « monnaie sur mobile » existe déjà en Afrique grâce à **Orange**, mais avec Yup la banque rouge et noire propose de nouvelles fonctionnalités comme le paiement des factures ou la souscription à un crédit.

© copyright csaconsulting – all rights reserved

L'Afrique est vue comme un relais de croissance pour **Société Générale** mais également comme un laboratoire avec comme idée de tester de nouveaux usages pouvant être adaptés en Europe. ●●●

DIGITAL

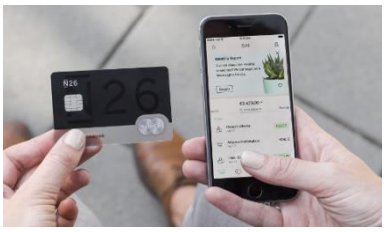

C'était impossible, alors N26 l'a fait !

12 SEPTEMBRE 2017 – C'EST PAS MON IDEE !

À ses débuts (certes un peu chaotiques), certains détracteurs de **N26** expliquaient que sa méthode d'identification des clients par visiophonie, lors de l'entrée en relation, n'était pas conforme aux exigences de KYC (en France, à tout le moins). Elle est pourtant toujours en vigueur aujourd'hui et l'**ACPR** semble n'y trouver rien à redire.

Depuis, une autre annonce illustre à nouveau comment l'impossible devient possible. Le fournisseur technologique **Mambu** vient ainsi de révéler que la jeune pousse d'origine allemande avait adopté son moteur bancaire l'année dernière, après l'obtention de sa licence. Or sa particularité est d'opérer dans le « cloud » (sur les infrastructures d'Amazon), ce qui reste absolument inconcevable dans la plupart des institutions historiques.

Naturellement, l'informatique dans le nuage n'est pas une fin en soi pour une banque. Les motivations et les résultats de N26 ont justement de quoi faire pâlir d'envie ses concurrentes : rapidité incomparable de mise en œuvre, réduction des coûts de fonctionnement, capacité à monter en charge (c'est-à-dire, en clair, supporter une croissance exponentielle du nombre de clients, de quelques milliers à 500 000 en quelques mois) sans heurts, évolutivité et extensibilité…

L'approche retenue est parfaitement en ligne avec un principe essentiel pour la construction des services financiers de demain : les efforts les plus intenses portent prioritairement sur ce qui fait la différence par rapport à la concurrence et le reste doit être abordé avec une vision industrielle. Dans le cas de N26, la valeur ajoutée réside dans l'expérience client (son application mobile) et ses seules exigences vis-à-vis du cœur bancaire sont de l'ordre de la robustesse, de la flexibilité et de coûts maîtrisés. Ce qui compte est l'offre et l'expérience réellement délivrées aux consommateurs. ●●●

AXA marie blockchain et assurance paramétrique

13 SEPTEMBRE 2017 – C'EST PAS MON IDEE !

Avec **fizzy**, une garantie contre les retards de vol aérien, **AXA** est le premier grand groupe d'assurance à proposer une offre utilisant la technologie blockchain.

Déployé, en version beta uniquement pour les trajets entre Paris et les USA, le produit est extrêmement simple. Le voyageur se connecte sur le site dédié et entre son numéro de billet ; à partir de cet instant, il se voit soumettre un devis, sur lequel il peut ajuster quelques paramètres et n'a

© copyright csaconsulting – all rights reserved

plus qu'à enregistrer ses informations personnelles et régler sa prime pour finaliser la souscription. En cas de retard de plus de 2 heures à l'arrivée, et quel qu'en soit le motif, les algorithmes de **fizzy** sont automatiquement déclenchés et procèdent au paiement immédiat de la somme prévue, en notifiant l'utilisateur quelques instants après son atterrissage.

Outre l'aspect strictement paramétrique de son produit, **AXA** cherche à renforcer la confiance de ses clients en déportant les traitements algorithmiques sur la blockchain **Ethereum**. Une fois souscrite, l'assurance devient en quelque sorte autonome, sans que la compagnie ne puisse intervenir d'aucune manière sur les traitements.

L'extension du service à l'ensemble des vols est prévue pour 2018. ●●●

PAIEMENTS

Nouvelle carte bancaire Welcome : Boursorama défie la concurrence

05 SEPTEMBRE 2017 – CBANQUE

L'offre **Welcome** de **Boursorama Banque**, facturée jusqu'ici 1,50 euro par mois, devient gratuite. La banque en ligne, toujours aussi agressive commercialement, propose désormais un compte avec carte bancaire gratuite sans condition de revenus ni de dépôts, mais avec certaines limites d'usages.

La semaine dernière, **ING Direct** dévoilait une nouvelle carte bancaire, aux caractéristiques (temps réel, blocage instantané, etc.) très proches de la future carte **Orange Bank**. Aujourd'hui, c'est **Boursorama Banque**, qui s'aligne sur les conditions du nouvel entrant, en proposant une carte bancaire gratuite sans conditions de revenus ou de dépôts.

Depuis septembre 2016, Boursorama avait déjà largement ouvert ses portes, en renonçant aux conditions de revenus qui l'empêchaient d'attirer la clientèle la moins solvable. Mais cette offre dédiée, baptisée « **Welcome** », était payante : 1,50 euro par mois. Un an plus tard, changement de stratégie, la gratuité à une seule condition : « au moins une opération de paiement constatée par mois », à défaut, la carte sera facturée 5 euros mensuels.

Paradoxalement, les clients Welcome bénéficient d'un avantage tarifaire inédit : la gratuité sur les paiements par carte en devises, alors que les autres clients sont facturés d'une commission équivalente à 1,95% du montant de l'achat. Une manière, sans doute, de contrer l'émergence des néo-banques comme **Compte Nickel**, **C-zam**, **N26** ou **Revolut**, qui ont fait des voyageurs une cible privilégiée. La carte Welcome affiche un atout supplémentaire par rapport à eux : un découvert autorisé de 100 euros par défaut à l'ouverture, revalorisable et modifiable en temps réel après 3 mois, en fonction de l'activité du compte. ●●●

© copyright csaconsulting – all rights reserved

Paiement embarqué : les constructeurs auto accélèrent

11 SEPTEMBRE 2017 – JDN

PSA, **Jaguar**, **Land Rover** et **Honda** mettent au point des solutions qui permettent aux conducteurs de régler leur plein d'essence ou payer leur parking via leur voiture. Depuis plusieurs mois, les constructeurs automobiles expérimentent des solutions de paiement embarqué.

PSA développe actuellement une plateforme qui agrégera différents services avec validation du paiement directement sur l'écran tactile de la voiture (essence, péage, parking, etc.). Pour les parkings, PSA a choisi la solution **Whoosh** de **Parkeon** qui permet à l'automobiliste de payer son stationnement de voirie depuis sa voiture via la future plateforme smart services intégrée. Une interactivité avec le smartphone du conducteur permettra aussi de gérer son stationnement à distance (le prolonger par exemple), en fonction de ses besoins. Encore en période de test, cette plateforme devrait sortir d'ici fin 2017 ou début 2018.

Au Royaume-Uni, l'application **Shell** est disponible sur tous les véhicules **Jaguar Land Rover** dotés d'un écran tactile qui permet d'utiliser des applications de smartphone dans la voiture. Après avoir branché son smartphone au tableau de bord, le conducteur peut sélectionner l'application Shell directement sur son écran et indiquer le montant qu'il veut mettre en essence. Un reçu électronique s'affiche sur l'écran et sera envoyé par mail.

Honda s'est allié à **Visa** en réalisant un POC début 2017 sur deux applications. La première détecte quand la voiture est à court d'essence et lui indique la pompe la plus proche. La deuxième permet au conducteur de payer un stationnement de parking depuis le tableau de bord. Les deux applications sont en phase de test : en Californie pour le paiement de carburant et à New York pour le stationnement. ●●●

La carte à puce a conquis la moitié des commerces aux USA

13 SEPTEMBRE 2017 – PUBLI-NEWS

Aux Etats-Unis, un commerce sur deux accepte désormais les paiements par carte à puce, selon une étude que vient de publier Visa.

La carte à puce EMV est obligatoire depuis octobre 2015 outre-Atlantique, où elle détrône rapidement les cartes à piste magnétique, plus vulnérables face à la fraude.

Fin juin 2017, 2,3 millions de magasins américains, soit 50% d'entre eux, étaient équipés pour traiter les transactions protégées par la puce. Plus de 449 millions de cartes de débit et de crédit Visa sont désormais munies d'une puce EMV, soit 62% de l'ensemble des cartes Visa aux USA.

En mars 2017, le niveau de la fraude avait chuté de 58% par rapport à ce qu'il était en mars 2016. En juin dernier, le nombre de transactions réalisées par carte à puce Visa s'établissait à 1,2 milliard d'opérations, contre 230 millions en décembre 2015. Sur la même période, le montant total des transactions est passé de 15,9 milliards en décembre 2015 à 58,4 milliards en juin 2017. ●●●

© copyright csaconsulting – all rights reserved

RÉGLEMENTAIRE

Comité de Bâle : les banques systémiques au niveau exigé de fonds propres

12 SEPTEMBRE 2017 – CBANQUE

Les banques internationales d'importance systémique, dont la faillite menacerait le système bancaire international, ont atteint les principaux objectifs de solvabilité fixés par le Comité de Bâle.

Au 31 décembre 2016, les 30 banques internationales systémiques, passées en revue tous les six mois par la Comité de Bâle, avaient respecté les exigences de niveaux de fonds propres, c'est-à-dire de capital à mettre en réserve pour pouvoir absorber des chocs en cas de crise. A cette date, le ratio de fonds propres dit durs (CET1) s'élevait en moyenne à 12,3%, contre 11,8% au 30 juin 2016.

Le groupe de 105 banques internationales passées au crible par le Comité de Bâle, qui comprend en plus de ces établissements systémiques ceux d'envergure internationale possédant des fonds propres supérieurs à 3 milliards d'euros, affichait un ratio de fonds propres durs similaire (12,3%) mais devait encore rassembler 300 millions d'euros de capital pour remplir entièrement les exigences de solvabilité.

A fin décembre 2016, il restait néanmoins à 12 banques internationales d'importance systémique à remplir un dernier coussin de fonds propres, nommé TLAC (Total Loss Absorbing Capacity), avec 116,4 milliards d'euros de capital d'ici 2022. Au seul niveau des grandes banques européennes présentes à l'international, le ratio CET1 atteignait en moyenne 13,2% à fin 2016, indiquait pour sa part mardi, dans un communiqué distinct, l'**Autorité bancaire européenne** (EBA). ●●●

Banque : les Pays-Bas disposent d'un système disciplinaire unique au monde

12 SEPTEMBRE 2017 – LES ECHOS

Intégré dans la loi, le code de discipline s'impose à tous les collaborateurs des banques. Il prévoit de lourdes sanctions en cas d'infraction aux règles éthiques.

Comme les avocats ou les médecins, les collaborateurs des banques néerlandaises sont désormais passibles de sanctions disciplinaires. Unique au monde, le système Néerlandais, depuis avril 2015, n'y va pas par quatre chemins à l'encontre des contrevenants au code de bonne conduite.

Blâme, amende, suspension ou interdiction d'exercer, inscription des fautes commises à un « casier judiciaire » : la commission disciplinaire indépendante mise en place par l'association professionnelle des banques (NVB) dispose d'une panoplie de mesures pour garantir la moralité des employés du secteur. Sachant que l'ensemble du dispositif fait partie intégrante de la loi régissant le secteur bancaire, les décisions prononcées ont une portée juridique indiscutable.

Dans les années qui ont suivi la crise financière, les banques néerlandaises ont considéré la mise en place d'un régime disciplinaire interne comme la meilleure

© copyright csaconsulting – all rights reserved

solution pour ramener la confiance et le régime en place est bénéfique parce qu'il commence par une prise de conscience individuelle. ●●●

RAPPROCHEMENTS

VYV : naissance d'un « mastodonte de l'assurance santé »

14 SEPTEMBRE 2017 – MUTUALITE.FR

Le groupe **VYV** a vu le jour le 13 septembre 2017, à la Maison de la Mutualité, à Paris. Né du rapprochement de la **MGEN**, du groupe **Istya** et d'**Harmonie mutuelle**, il s'impose déjà comme le premier acteur mutualiste de protection sociale et totalisera un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros.

Il prend vie autour de trois structures : une union mutualiste de groupe (UMG), baptisée **Groupe VYV**, une union des services de soins et d'accompagnement mutualistes, **VYV Care**, et une union de groupe mutualiste (UGM), **VYV Coopération**.

L'UMG permet à des mutuelles et d'autres organismes pratiquant des opérations d'assurance ou de réassurance de nouer des liens de solidarité financière importants et durables, rappelle-t-on.

Cette union prudentielle est l'entité faîtière qui pilotera la stratégie du groupe et exercera des missions de contrôle sur l'ensemble des activités. ●●●

Crédit Agricole lance une plateforme de crowdsourcing avec la start-up Braineet

13 SEPTEMBRE 2017 – RELATIONCLIENTMAG.FR

Le **Crédit Agricole d'Ile-de-France** lance sa plateforme de crowdsourcing avec **Braineet**, start-up spécialisée dans le partage d'idées entre consommateurs et marques.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France devient ainsi la première banque à utiliser Braineet. Sa vocation ? Permettre aux clients de dialoguer avec leurs marques pour mieux comprendre les besoins des consommateurs et anticiper les nouveaux usages.

Pour inciter ses clients à mettre à profit leur expérience et leur créativité au service de l'innovation, la Caisse lancera une série de cinq challenges.

Le premier, « Quel service inédit vous offrir ? », consistera à échanger des idées de services innovants. Les 40 000 membres de la communauté Braineet et les clients de la banque auront alors la possibilité d'interagir entre eux, de commenter et de liker les posts. L'auteur du meilleur post, déterminé sur la base du nombre de likes, remportera un iPhone 8. ●●●

© copyright csaconsulting – all rights reserved

LE CONSEIL SUR-MESURE

POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS BANCAIRES LES PLUS COMPLEXES.

csaconsulting *est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.*

CONTACTEZ-NOUS

© copyright csaconsulting – all rights reserved